COMMUNIQUE DE VISA 94 suite à l'interpellation et au déferrement de Simon, militant syndical de la CGT

Contre la criminalisation de l'antifascisme : VISA 94 dénonce l'acharnement subi par notre camarade Simon avec 48h de GAV et un déferrement.

La campagne médiatico-politique de criminalisation de l'antifascisme a franchi une étape gravissime dans notre département depuis jeudi dernier.

Dans le contexte actuel, la multiplication des crimes racistes nourris de la propagande débridée du RN et de la droite, le vote de la loi « permis de tuer » vendredi au Sénat alimentent les attaques ciblées contre les militant.es syndicaux.les, politiques et du mouvement social.

Dans la soirée du jeudi 19 novembre, devant la gare RER de Vitry sur Seine, l'élu RN d'Ivry sur Seine, Kevin Nader et ses acolytes ont mis en scène, avec la complicité du média « radio courtoisie » la contestation de leur présence par des citoyen.nes. La proximité immédiate et réactivité de la police nationale sur les lieux, interrogent à plusieurs égards : les victimes de VSS et agressions racistes voient, elles, rarement la police intervenir aussi rapidement.
Nader et ses acolytes ont utilisé le mode opératoire désormais classique du RN : alimentation du racisme et de la haine dans leurs diffusions, provocation des habitant.es et médiatisation en direct de joutes verbales qu'ils provoquent à dessein. C'est ce qui s'est passé jeudi dernier, devant la gare de Vitry, où plusieurs habitant.es ont manifesté leur opposition à cette énième provocation, malvenue dans une ville populaire voisine de celle où K Nader sévit déjà.

Parmi ell.eux, Simon, dirigeant syndical de la CGT du centre d'action sociale de la Ville de Paris, a été embarqué par la police et maintenu en garde à vue pendant 48 heures avant d'être déféré samedi après-midi.

La scène est filmée par le média et diffusé largement sur les réseaux sociaux, la campagne de calomnie déployée à l'encontre de Simon et très rapidement les menaces de mort à son encontre et celle de sa famille pleuvent.

Ce dont K Nader l'accuse, de manière calomnieuse : faits de violences et menaces de mort. C'est ce qui aurait justifié la prolongation de la garde à vue qui avait débuté jeudi soir et a débouché, contre toute attente, sur un déferrement au Tribunal de Créteil et une mesure de contrôle judiciaire à l'encontre de notre camarade. Cette deuxième partie de l'acharnement à l'encontre de Simon, relève d'une décision du procureur qui n'est pas compréhensible à la lumière des faits.

Les organisations syndicales membres de VISA 94 condamnent la criminalisation de l'action antifasciste menée par la jeunesse, les syndicalistes et les habitant.es, accompagnée d'un flagrant « deux poids deux mesures » s'agissant de l'impunité des

responsables d'agressions sexuelles ou racistes qui sévissent dans notre département.

Nous réitérons notre soutien à Simon et sa famille et nous réaffirmons notre engagement à mener la lutte contre les idées et les actes fascistes sur nos lieux de travail et dans nos quartiers, de manière collective, organisée et déterminée.

Nous refusons la manœuvre qui consiste à faire porter la responsabilité de la violence aux franges les plus combatives du mouvement ouvrier. L'article du Parisien 94 y contribue en désignant Simon comme membre de « l'extrême gauche » : il se fait la caisse de résonance des médias de milliardaires d'extrême droite et de droite extrême.

Nous refusons toute remise en cause des libertés publiques et syndicales, qui sont fondamentales. Le droit de manifester, de s'organiser, de se syndiquer, de contester et de critiquer le pouvoir est au cœur de toute démocratie réelle.

Il y a urgence à coordonner le front commun antifasciste des forces du mouvement social, syndical, associatif et politique dans notre département. La présence de centaines de personnes de jeudi soir à samedi après-midi témoigne que cet objectif est le bon et que nous devons le consolider.

Aujourd'hui plus que jamais,
Siamo tutti antifascisti !

Créteil, le 23 novembre 2026